

Construire une culture de prévention en entreprise ou dans une collectivité

Publics visés :

Entreprises : Chef d'entreprise, Ressources Humaines, Salarié Désigné Compétent en prévention des risques professionnels ou toute personne en charge d'une mission de prévention des risques professionnels

Collectivités : Elus, agents d'EPCI, Agents communaux, Assistants de Prévention ou Conseillers de Prévention.

Accessibilité : Session accessible aux personnes en situation de handicap

Pré-requis : Néant.

Objectifs :

- Acquérir les connaissances et les modalités de mise en place d'une culture de prévention des risques professionnels en entreprise.

Contenu :

- Les enjeux de la prévention.
- Les acteurs internes et externes sur lesquels s'appuyer.
- La définition d'une culture de prévention des risques professionnels.
- Les modes d'organisation et de management à mettre en place.
- Les points forts à privilégier et les points de vigilance à observer.

Moyens prévus :

- Documentations et supports remis sur clé USB.
- Salle adaptée, accessible PMR, matériel pédagogique.
- Formateur expérimenté (formation et terrain) en prévention des risques professionnels (depuis 2002) – Délivrance du CV sur demande.
- Animation dynamique et participative avec échanges et études de cas réels.

Durée : 2 jours non consécutifs (4 x 0,5 jour en formation à distance)

Suivi : Émargement collectif et individuel.

Évaluation des acquis :

- Questionnaire initial des connaissances.
- Questionnaire final de mesure des acquis.

A l'issue du stage, le stagiaire recevra une attestation de suivi de stage et d'acquis des connaissances définis dans les objectifs.

Dates : Choisir dans la programmation établie par AFS Prévention ou à définir.

Lieu : Formation Intra : l'entreprise mettra à disposition une salle conforme au cahier des charges établi par AFS Prévention.

Formation Inter : AFS Prévention sera chargé de mettre à disposition une salle de formation conforme au cahier des charges établi par ses soins.

Formation FOAD : AFS Prévention sera chargé de mettre en place les moyens nécessaires au bon déroulement des sessions à distance (voir notice spécifique).

AFS Prévention – 9 rue Pierre Bohat-Combas – 63450 TALLENDE

Tél : 06 79 07 09 98 – Mail : afs.prevention@orange.fr

SIRET : 83208818100017 – APE : 8559B

Enregistré sous le numéro 84 63 04889 63. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

Qualopi  «La certification a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION**»

processus certifiés
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE